

Le 15 janvier 2021

A la population
01400 SANDRANS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion public **du Conseil Municipal N°5** qui aura lieu le :

Mercredi 20 Janvier 2021 à 20H00

A la salle des fêtes

Port du masque obligatoire

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

A / Approbation du compte rendu du N°4 du 02 Décembre 2020

B / Délibérations

1- Tableau des emplois

Suite à la mutation de l'agent occupant le poste d'agent administratif à 17 heures hebdomadaire, Monsieur le Maire propose de modifier cet emploi en portant le nombre d'heure à 17H30 hebdomadaire.

Emplois permanents :

- la création d'un emploi d'agent administratif, grade d'adjoint administratif ou adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ou adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, 17H30 hebdomadaire.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur la proposition de Monsieur le Maire et à valider le tableau des emplois applicable au 01 Février 2021.

2- Poteau incendie -Devis

Suite à une fuite due à la vétusté du poteau incendie N°17, Route de Chatillon, le devis de la société SUEZ pour son renouvellement est d'un montant de 2 887.76 € TTC.

Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur le devis de SUEZ pour le renouvellement du poteau incendie.

3- Numérisation des plans du cimetière

Dans un but de modernisation, un projet de numérisation des plans et gestion du cimetière, a été élaboré et voté au budget 2020. Monsieur le Maire sollicite le Conseil afin de valider le devis d'AXIS Conseil d'un montant de 2 095 € TTC et d'inscrire l'opération au budget 2021. Il précise que ce projet sera financé à hauteur de 50 % par le SIEA.

Les conseillers municipaux sont appelés à se prononcer sur le devis d'Axis Conseil pour la numérisation des plans du cimetière et l'inscription de l'opération au budget 2021.

4- Le Clos Romarin -Demande de garantie financière de principe pour les 3 pavillons PSLA

Ain habitat sollicite le Conseil afin de demander une garantie financière du prêt PSLA (Prêt social Location Accession), destinée à concourir à l'opération d'acquisition en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 3 pavillons situés lotissement « Le Clos Romarin », 466 Route de Villars.

Ces garanties sont réparties entre la collectivité locale et le Conseil Départemental suivant le potentiel fiscal de chaque commune, la part de l'emprunt à garantir par le Conseil Départemental étant le complément de la participation communale.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à donner un accord de principe de garantie financière du prêt PSLA concernant l'opération d'acquisition en VEFA de 3 pavillons situés lotissement « Le Clos Romarin »

c/ Questions diverses et informations

- **Ressources Humaines** : Transfert des paies et du suivi RH qui en découle au Centre de Gestion de la fonction public territorial de l'Ain qui est compétent en la matière.
- **Commissions municipales:** Madame Marjorie MERLINC remplace Madame Audrey Chevalier à la commission du personnel.
- **Communication** : Mise à disposition d'un guide de l'urbanisme sur le site de la commune.
- **Entretien** : Validation des devis de la société LM Energies pour les contrats de maintenance des pompes à chaleur de l'école et de la mairie, d'un montant total de 816 € TTC.
- **Cérémonie des vœux** : En raison de la situation sanitaire , la cérémonie du 23 Janvier est annulée
- **Conseil Municipal** : Les dates du 24 février et 3 mars sont proposées